

**ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024**  
**BULLETIN D'INFORMATION D'AVRIL**

Bonjour chers parents,

Nous vous invitons à prendre connaissance des bulletins d'information qui vous sont envoyés mensuellement, puisque des renseignements importants s'y retrouveront au cours des prochaines semaines.

Nous en profitons aussi pour vous souhaiter un bon congé de Pâques!

Bonne lecture,

*Sophie et Marie-Michelle, équipe de direction*

**DATES IMPORTANTES**

- 29 mars et 1<sup>er</sup> avril : Congé scolaire (Pâques).
- Lundi 8 avril : [Éclipse solaire](#) : aucun transport scolaire pour le retour à la maison.
- Vendredi 12 avril : Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert.
- Lundi 29 avril : Reprise de la journée de tempête du 4 décembre. Nous serons un jour 4.

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES**

Voici les dates des réunions du conseil d'établissement, lesquelles sont ouvertes au public et débutent à 19 h :

**15 avril 2024**

**10 juin 2024**

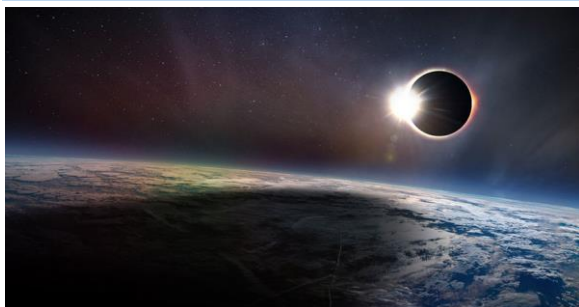
**INSCRIPTIONS AU SERVICE DE GARDE POUR 2024-2025**

Les inscriptions au service de garde pour la prochaine année scolaire auront lieu du 8 au 26 avril 2024. Des renseignements supplémentaires vous seront transmis au courant des semaines prochaines. Veuillez noter que les inscriptions pour le service de garde pour tous les parents, y compris ceux en situation de garde partagée, se feront par Mozaïk.

**DÉMÉNAGEMENT**

Si vous prévoyez déménager prochainement, veuillez communiquer avec le secrétariat afin d'éviter une inscription tardive puisque les derniers élèves inscrits sont les premiers déplacés.

**ÉCLIPSE SOLAIRE TOTALE – 8 AVRIL 2024**



Comme il a été expliqué en détail dans la [lettre qui vous a été envoyée au mois de mars](#), un phénomène rare que peu de gens ont la chance d'observer se produira le 8 avril 2024 : une éclipse totale du soleil. Voulant profiter de cette occasion d'apprentissage unique, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) a élaboré un plan qui répond aux recommandations de la Santé publique et aux directives du ministère de l'Éducation.

Pour connaître les directives et les mesures mises en place dans les écoles en prévision de cet événement inoubliable, il est important de prendre connaissance de la section éducative à ce sujet sur le site du CSSRS : [www.cssrs.gouv.qc.ca/eclipse](http://www.cssrs.gouv.qc.ca/eclipse).

## SERVICE DE GARDE

**L'APPLICATION HOP HOP N'EST PAS DISPONIBLE LORS DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES.**

### CHANGEMENT DE FRÉQUENTATION PONCTUEL

Pour tout changement en cours de journée, nous vous demandons d'aviser le service de garde avant 10h le matin par courriel de préférence ou par message téléphonique.

### ÉCHÉANCIER DES ENVOIS PAR COURRIEL DES ÉTATS DE COMPTE ET DES PAIEMENTS

**Pour les élèves transportés par autobus ou par berline:** vous recevrez tout au long de l'année une facturation au lieu d'une facture du centre de service. Vous pouvez faire un paiement plus élevé qui sera déduit à chaque mois ou bien payer votre facture tout au long de l'année.

L'état de compte est envoyé via courriel, une fois par mois. La facturation hebdomadaire inclut tous les ajouts à la fréquentation prévue et les journées pédagogiques.

Le paiement doit se faire dans les 10 jours ouvrables.

Il est préférable de faire les paiements par virement bancaire (Desjardins, Banque de Montréal ou Banque Nationale), mais les chèques et l'argent comptant sont aussi acceptés.

Date de production des états de compte	Date limite pour faire votre paiement (10 jours)	Semaines facturées (Nombre de jour)
2 avril	15 avril	Du 11 au 29 mars (13 jours et 1 pédagogique)
Date de production des états de compte : (À VENIR)	Date limite pour faire votre paiement (10 jours)	Semaines facturées (Nombre de jour)
6 mai	17 mai	Du 2 avril au 3 mai (22 jours+1 pédagogique)

## JOUR DE LA TERRE



Le 22 avril, ce sera le jour de la Terre. Prenez quelques minutes avec vos enfants afin de discuter de petits gestes que vous pouvez faire pour soigner notre planète! Vous pouvez visiter le <https://jourdelaterre.org/qc/>.

## INFORMATION EN RAFALE

**Rappel important** : Le chemin menant au débarcadère parents, stationnement des employés et débarcadère d'autobus n'est pas un endroit adéquat pour débarquer des élèves. Ces endroits ne sont aucunement sécuritaires pour déposer un enfant et peut nuire à une circulation fluide. Portez-y une attention!

## MOIS D'AVRIL, MOIS DE L'AUTISME

Pour célébrer le mois de l'autisme, il y aura une panoplie d'activités en lien avec celui-ci durant tout le mois! Merci aux Techniciennes en éducation spécialisée (T.E.S) qui ont travaillé très fort pour offrir une belle diversité d'activités!

Voici quelques infos en rafale :

Dès le 2 avril, une boîte à questions concernant l'autisme se retrouvera au secrétariat. La FAQ sera effectuée les matins à l'intercom.



3 avril : Nous invitons tous les élèves à s'habiller en bleu, couleur associée à l'autisme.

29 ou 30 avril : Si la température le permet, nous irons marcher sur le boulevard René-Lévesque avec la banderole (créée par les élèves de l'école) le 29 avril vers 11 h 10.

S'il pleut, la marche sera remise au lendemain, soit le 30 avril. Advenant le cas où la température ne serait pas avec nous les deux journées, l'activité malheureusement sera annulée.



Pour plus d'informations

[La FQA, la référence en autisme au Québec | Fédération québécoise de l'autisme](#)  
[Autisme Estrie \(autisme-estrie.com\)](#)

## CAPSULE PARENT BRANCHÉ, PRUDENT ET LÉGAL

### 7 astuces pour baliser l'usage des écrans chez les enfants

1. Limitez le temps d'écran.
2. Prévoyez à l'avance des activités pour éviter les écrans.
3. Choisissez soigneusement ce qu'il va regarder.
4. Retardez l'introduction à la tablette ou au cellulaire.
5. Donnez l'exemple.
6. Encouragez les activités et les moments sans écran.
7. Gardez les situations exceptionnelles... exceptionnelles!

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/3iBiMJY>

